

Falaises calcaires méditerranéennes thermophiles

CODE CORINE 62.1

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étages méso- et thermoméditerranéen.

Optimum entre 50 et 500 m d'altitude.

Expositions variées mais essentiellement sud, jamais nord.

Pentes moyennes à fortes (jusqu'à 90°).

Végétation ancrée dans des fissures étroites et peu profondes des aplombs rocheux calcaires (les fissures plus larges sont occupées par des phanérophytes).

Lithosols très riches en carbonate de calcium.

Variabilité

Diversité typologique primaire en fonction de la localisation géographique :

dans les Alpes-Maritimes, entre 50 et 200 m (exceptionnellement 400 m) d'altitude, **groupement à Asplénium de Pétrarque et Campanule à racines épaisses** [*Asplenio petrarchae-Campanuletum macrorhizae*] avec le Muflier à grandes feuilles (*Antirrhinum latifolium*) et le Piptatherum bleuâtre (*Piptatherum coerulescens*) ; étage thermoméditerranéen ;en Provence et Languedoc entre 100 et 500 m d'altitude, **groupement à Phagnalon sordide et Asplénium de Pétrarque** [*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae*], avec le Gaillet sétacé (*Galium setaceum*), la Pariétaire du Portugal (*Parietaria lusitanica*) et la Jasonia glutineuse (*Chiliadenus saxatilis*) ; étage mésoméditerranéen ; en Provence, sous-association à Mélique menue (*Melica minuta*) [*melicetosum minutae*] et en Bas Languedoc, sous-association vicariante à Mélique de couleur améthyste [*melicetosum bauhini*] (*Melica amethystina*).

Diversité typologique secondaire en fonction de l'altitude et de l'exposition, par disparition des espèces les plus thermophiles et développement des fougères.

Physionomie, structure

Recouvrement de la végétation très faible (inférieur à 10 %).

Représentation équilibrée entre hémicryptophytes, chamaephytes et thérophytes ; les géophytes et les phanérophytes sont particulièrement rares, les seconds n'apparaissant que dans des fissures plus larges [groupement à Genévrier rouge (*Juniperus phænicea*) par exemple (Code Corine : 32.132)].

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

<i>Asplenium petrarchae</i>	Asplénium de Pétrarque
<i>Antirrhinum latifolium</i>	Muflier à grandes feuilles
<i>Campanula macrorhiza</i>	Campanule à racines épaisses
<i>Piptatherum coerulescens</i>	Piptatherum bleuâtre
<i>Galium setaceum</i>	Gaillet sétacé
<i>Parietaria lusitanica</i>	Pariétaire du Portugal
<i>Phagnalon sordidum</i>	Phagnalon sordide
<i>Chiliadenus saxatilis</i>	Jasonia glutineuse

<i>Asplenium trichomanes</i>	Asplénium trichomanès
<i>Asplenium ceterach</i>	Cétérach officinal
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Rue-de-muraille
<i>Euphorbia spinosa</i>	Euphorbe épineuse
<i>Hieracium humile</i>	Épervière humble
<i>Hieracium kochianum</i>	Épervière de Koch
<i>Lavatera maritima</i>	Lavatère maritime
<i>Melica amethystina</i>	Mélique de couleur améthyste
<i>Minuartia mutabilis</i>	Minuartie changeante
<i>Rhamnus alpina</i>	Nerprun des Alpes
<i>Senecio bicolor</i> subsp. <i>cinerea</i>	Séneçon cendré
<i>Taraxacum officinale</i> var. <i>laciniatum</i>	Pissenlit officinal
<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic de Vénus

Confusions possibles avec d'autres habitats

Falaises calcaires du *Potentillion caulescentis* des ubacs [Code UE : 8210].

Correspondances phytosociologiques

Groupements photophiles et xérophiles des falaises calcaires méditerranéennes collinéennes de l'alliance de l'*Asplenion glandulosi*.Associations : *Asplenio petrarchae-Campanuletum macrorhizae* ; *Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae*.

Dynamique de la végétation

Habitats à caractère permanent.

Ce n'est que par l'agrandissement des fissures que les peuplements peuvent évoluer en groupements à phanérophytes.

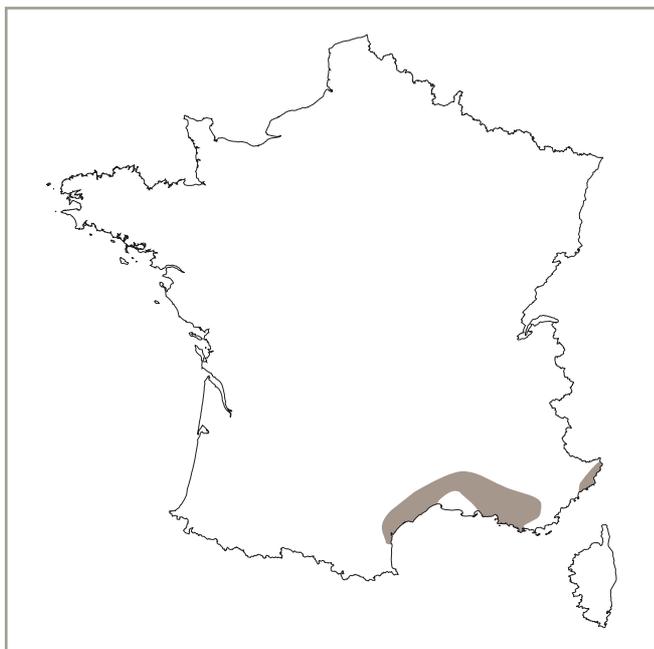
Habitats associés ou en contact

Contacts avec les groupements à Genêt de Lobel (*Genista lobelii*) [Code UE : 4090] et à Genévrier rouge [Code Corine : 32.132].

Répartition géographique

Groupement à Campanule à racines épaisses : endémique des Alpes-Maritimes (Monaco, Eze, Roquebrune cap Martin, cap Ferrat, Tête de Chien, etc.).

Groupement à Phagnalon sordide : Provence (depuis le littoral jusqu'à la Sainte-Baume, Alpilles, Durance, etc.), Bas-Languedoc (à préciser).



Valeur écologique et biologique

L'association à *Campanule* à racines épaisses est endémique des Alpes-Maritimes.

Présence de deux espèces bénéficiant d'une protection au plan national (*Lavatera maritime* et *Bufo* pérenne, *Bufo perennis*) et d'une espèce protégée au niveau régional (*Asplénium de Pétrarque*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les deux groupements étant caractérisés par des espèces photophiles et thermophiles, c'est entre 50 et 300 m d'altitude qu'il conviendra de retenir les habitats les plus représentatifs.

Autres états observables

En ce qui concerne le groupement de Provence et du Bas-Languedoc, aspect du groupement riche en fougères mais plus pauvre espèces en thermophiles compte tenu des conditions thermiques moins favorables, à des altitudes plus élevées et sur des aplombs rocheux exposés à l'est ou à l'ouest.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat généralement non menacé.

Risques de menace cependant par l'ouverture de carrière ou la pratique de l'escalade.

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilégier

Aplombs rocheux sur calcaire dur (type urgonien) offrant moins de risque d'élargissement des fissures.

Modes de gestion recommandés

En règle générale, pas d'intervention.

Proscrire toute exploitation de la roche dans les sites les plus représentatifs.

Proscrire tout tracé d'escalade.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Rechercher les sites les plus riches au plan floristique.

Sensibiliser les clubs d'escalade sur la fragilité des habitats et leur intérêt patrimonial.

Porter à connaissance les sites les plus représentatifs aux commissions départementales ayant en charge la gestion des carrières.

Bibliographie

BOLÓS (de) O., 1970.

BRAUN-BLANQUET J. *et al.*, 1952.

LOISEL R., 1976.

MOLINIER R., 1934, 1956, 1958.

NÈGRE R., 1950.